

New



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

ou Maîtriser ses gestes et postures pour prévenir des maux !

Le clin d'œil de l'agitateur...

La formation est rendue obligatoire pour éviter que la manutention manuelle des charges ne provoque pas d'accident (articles R 231-68 et R 231-71). « L'employeur dont l'activité des travailleurs comporte des manutentions manuelles, doit faire bénéficier à ses salariés d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution des opérations manuelles. »

Le public concerné

Tous les collaborateurs

Les prérequis

Envie de prendre soin de soi

La durée

1 jour soit 7 heures de formation

Objectifs pédagogiques

- Connaître les statistiques et la législation en vigueur.
- Connaître les activités mises en cause et les causes susceptibles d'entraîner l'accident.
- Anticiper les risques et les dommages corporels.
- Maîtriser les incidences humaines, sociales et économiques de l'accident.
- Connaître les moyens de protection individuelle et anatomie élémentaire.

Les supports pédagogiques

- Fiches pédagogiques



Les propositions de l'agitateur

Nous vous invitons à compléter cette formation par les modules

> Les Ateliers by JMB

...